



**Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos**  
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES  
<http://valclos.venelles.free.fr>

# **Compte rendu de l'assemblée générale du 1<sup>ier</sup> avril 2011**

## **Assistaient à la réunion ou étaient représentés :**

M ou Mme ACIEN, BABULEAU, BONHOMME, CACI, CHARLES, GHIGO, GUY, HONNORE, LAMKIN, LANDEAU, LE GLEUT, MARTIN-CHARTRIE, MEIL, MERCIER, MUNOZ-VIALLARD, OTTAVIANI, PEIDRO, PENET, PEYTRAL, REMILI, REVY, SLIMANI.

Présents ou représentés : 22 voix, sur 41 copropriétaires, soit 53 % des membres.  
Le quorum est atteint pour l'assemblée générale.  
Cette assemblée générale s'est tenue dans la salle de réunion de la Grande Terre.  
Ouverture de la séance à 20 heures.

## **Les points suivants ont été abordés.**

Monsieur REMILI souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence et aborde les différents points de l'ordre du jour :

Le bilan de l'année 2010

Les principaux faits de l'an dernier sont les suivants

En 2010 le contrat du jardinier a été reconduit. L'entretien global paraît satisfaisant après un certain relâchement au premier semestre du à des problèmes matériels.

Les barrières situées à la croisée des chemins, ont été élargies afin de permettre le passage plus aisé des poussettes. Le travail a été réalisé par M. DOS SANTOS.

Démolition, puis reconstruction de la maison de José ACIEN.

Remise des voiries à la collectivité, et réalisation des travaux de remise en état. Il reste encore à réaliser le colmatage des fissures et la réception des travaux. A l'issue des travaux un pot sera prévu avec les responsables des services techniques et les élus qui nous ont accompagnés dans ce projet. Tous les Val Closiens y seront conviés.

Le bureau et l'assemblée souhaitent la bienvenue dans notre lotissement à Mme MATHIAUD, qui a pris la suite de Mr et Mme EMMANUELLE (2 rue Lou Redoun).

Discussion :

Mme MEIL regrette que le trottoir situé avenue de la Bosque n'ai pas fait l'objet d'une rénovation. (Cette voie est située en dehors de l'emprise du lotissement).

Mme CACI demande que les habitants du lotissement Val Clos 1 qui comportent moins de



## Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

plantations que Val Clos 2 aient leur cotisation minorée en conséquence. Le lotissement forme un tout et cette demande n'est pas recevable. Après vérification, le bureau a payé 140 € au jardinier précédent pour la plantation de l'olivier situé au Val Clos 1, (et non 350 € comme l'affirmait mme CACI).

Observations de la part des copropriétaires sur les travaux :

- ⤴ Les fissures situées dans l'impasse de la rue Lou Récaloun devront être également colmatées (elles ne semblent pas prises en compte dans le plan du bureau d'étude).
- ⤴ Oubli de la reprise de l'enrobé situé au pied du lampadaire situé à proximité du n°4 rue Lou Récaloun.
- ⤴ Mettre également des pierres devant les barrières côté rue Lou Redoun.
- ⤴ Mettre un paralume sur le lampadaire situé à proximité du n°3 Rue Lou Récaloun.

Toutes ces observations reçoivent l'aval du bureau et seront retransmises aux services techniques de la mairie.

**Le bilan 2010 est adopté à l'unanimité.**

### Les comptes 2010

#### Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

##### Bilan 2010

Rubrique	Recette en €	Dépense en €	alloué en €
Compte sur livret	8169,54		
Report exercice précédent	1626,97		
Cotisations : 41*450	18450		
Espaces verts		3200	3200
Eau		133,61	100
Assurance		413	370
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		162,94	100
Travaux divers		122,4	750
Remise voirie		21620	21620
Apport Livret	6800		
<b>Total</b>	<b>25250</b>	<b>25651,95</b>	<b>26140</b>
Compte courant	1225,02		
Compte sur livret	1512,82		

interet : 143,28

C. GUY présente les comptes de 2010, en précisant les principales dépenses :

- Les prestations du jardinier s'élèvent à 3 200 €
- Remise des voiries : 21 620 €

Le trésorier remercie les membres du lotissement qui ont tous accepté de payer l'an



**Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos**

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

dernier la cotisation exceptionnelle de 450 €, et qui a permis la reprise de nos voiries.

***Les comptes 2010 sont adoptés à l'unanimité.***

**Renouvellement des membres du bureau**

Évelyne MANGIARACINA qui s'occupait des plantations quitte ce poste. Le bureau la remercie pour le travail accompli. Daniel LAMKIN se propose de prendre sa suite.

***La composition du bureau pour 2011 est adoptée à l'unanimité, elle est la suivante :***

*Président* : Mr REMILI, 14 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 23 77

Email : [mansarremili@wanadoo.fr](mailto:mansarremili@wanadoo.fr)

*Trésorier* : Mr GUY Christophe, 12, Rue Lou Redoun tél 04 42 54 75 04

Email : [christophe.guy@sfr.fr](mailto:christophe.guy@sfr.fr)

*Secrétaire* : Mr REVY, 21 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 80 27

Email : [valclos.venelles@free.fr](mailto:valclos.venelles@free.fr)

Mr PEIDRO, 17 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 24 64

Email : [georges.peidro@cea.fr](mailto:georges.peidro@cea.fr)

Daniel LAMKIN 2 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 36 97

Email : [daniel.lamkin@orange.fr](mailto:daniel.lamkin@orange.fr)

**Projet de budget pour 2011**



## Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

### Budget prévisionnel 2011

Rubrique	Recette en €	Dépense en €
Report exercice précédent	1225,02	
Cotisations : 41*100	4100	
Espaces verts		3200
Travaux Elagage		500
Eau		150
Assurance		430
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		200
Inauguration remise voirie		200
<b>Total</b>	<b>5325,02</b>	<b>4680</b>
Prévision solde Compte courant	645,02	
Prévision solde Compte livret	1512,82	

Le président explique que la municipalité devrait prendre en charge une partie de l'entretien de nos espaces verts. Les modalités devraient être définies lors d'une prochaine rencontre avec les élus en charge du dossier. Le budget prévisionnel a été établi sans tenir compte de cette éventualité. Dans ces conditions :

**Le montant de la cotisation annuelle pour 2011 s'élève à 100 €**

***Après discussion, le projet de budget pour 2010 est adopté à l'unanimité.***

### Divers

Madame HONNORE signale que le jardinier a laissé sur la voie publique des détritres provenant de l'entretien des espaces situés à proximité des n°4 et 2 rue Lou Récaloun.

José ACIEN demande aux membres du lotissement de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée à l'occasion de la démolition et reconstruction de sa maison. Il espère emménager à la rentrée.

La séance est levée à 21 heures.

La réunion se termine par un pot, et nous remercions M. SLIMANI qui nous a gracieusement offert des amuses bouches.

**Le pique-nique devrait avoir lieu le 26/06/11.**